Le journal de MON VILLAGE D'AUCUN

N° 33- Eté 2024

Edito

Chers toutes et tous,
Un début d'été sous des cieux capricieux à l'image d'un contexte national tempétueux qui n'a pas laissé place à la légèreté pour aborder la saison estivale 2024 !
Nous nous sommes beaucoup vus ou croisés ces dernières semaines, pour les élections européennes d'abord, puis pour les élections législatives ensuite. Nous avons partagé nos doutes, nos incertitudes, mais aussi nos espérances, notre aspiration à une démocratie plus juste.
A l'heure où nous publions ce journal, nous n'avons aucune certitude quant au nouveau gouvernement qui sera en place, aux grandes lignes politiques qui seront retenues, aux orientations budgétaires qui nous permettront de poursuivre, ou pas, certains de nos projets, et à la stabilité du gouvernement qui se mettra en place !
Comme vous tous, l'équipe municipale attend le dénouement mais n'en est pas moins mobilisée sur les sujets locaux qui nous occupent. Après avoir inauguré avec beaucoup d'émotion la maison de santé au printemps dernier et je vous remercie de votre présence chaleureuse, achevé l'étude sur le réseau d'eau potable, terminé l'aménagement du chemin « Au fil de l'eau », il y a 72 heures la meule du moulin communal du Boularic s'est remise à tourner sous l'œil attentif et passionné de Jean Marc Besnier, artisan du bois spécialisé dans la rénovation des moulins.
L'été est se moment où les volets de toutes les maisons s'ouvrent, où les rues du village s'animent, où les tracteurs travaillent d'arrache-pied dans la plaine pour rentrer les foins avant la pluie et l'orage.
Pour l'équipe municipale, l'été c'est une attention toute particulière portée à la sécurité de tous dans le village, et c'est aussi des rendez-vous... avec vous.
Premier rendez-vous les 2,3,4 août pour la fête patronale de la Saint Félix organisée par le comité des fêtes d'Aucun dont vous trouverez le programme en dernière page. Le samedi 3 août à 17h00 l'association « les copains du Boularic » inaugurera le chemin de Noubalas en présence des maires d'Aucun et d'Arrens-Marsous.
"Un dimanche au bord de l'eau" ce sera le 1er septembre à 12h00: Nous vous proposons de nous retrouver pour un pique-nique dans « la prairie de Cradey » (aménagement en bas du village, direction le gave). Chacun apporte un plat a partager, la mairie prévoit les boissons. L'occasion de tous nous retrouver en fin d'été et de profiter de cet agréable nouvel espace réaménagé dans le cadre du projet "Au fil de l'eau".
Le vendredi 6 septembre à 18h00 une réunion publique se tiendra en vue de la création de la commission extra-municipale de l'action sociale à Aucun.
D'autres rendez-vous seront à venir, nous vous en ferons part au fil du temps.

L'équipe municipale vous souhaite un très bel été, de belles vacances pour les uns et une bonne saison d'été pour les autres !
Au plaisir de vous retrouver le dimanche 4 aout à 12h00 à la salle des fêtes, pour l'apéritif de la Saint Félix !

La Maire
Corinne GALEY

Merci de votre présence à l'inauguration de la maison de santé !

Le budget prévisionnel 2024

Budget de fonctionnement 2024

Poste de dépenses

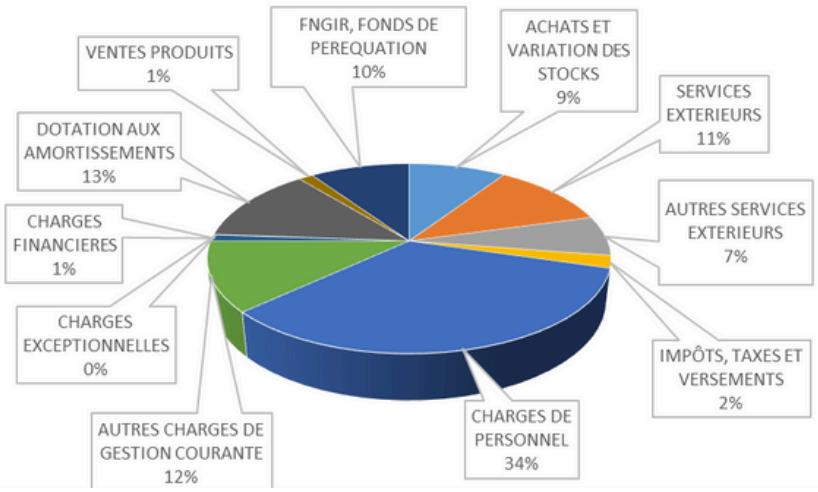

Poste de recettes

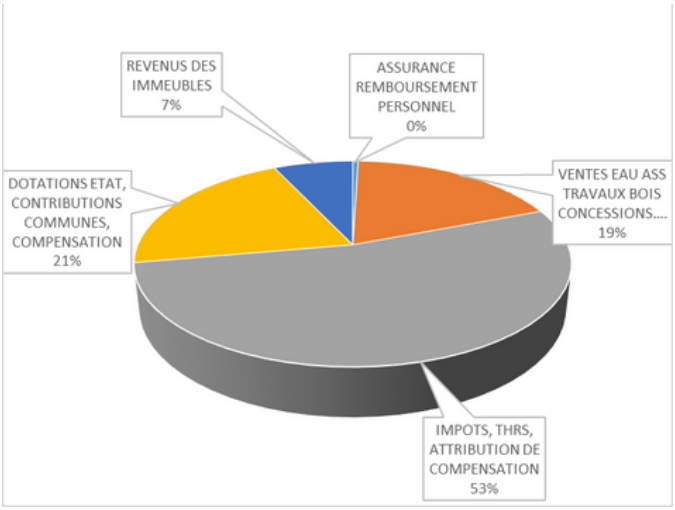

Recettes et dépenses réelles de fonctionnement 2024 = 572 200€
Budget prévisionnel 2024 avec report exercice antérieur et opérations d'ordre de transfert= 736 876€

Le fonctionnement 2024 voit quelques évolutions par rapport à l'année précédente:

- Pas d'augmentation de la Taxe foncière
- Augmentation de la taxe d'habitation de 0,81% soit un taux à 5,38%
- Fin de l'emprunt du camion Mercedes Unimog= 15 000€ d'annuité
- Fin de la convention de déneigement avec le conseil départemental 65= 40 000€ de forfait de base
- Augmentation des primes d'assurance et coût de l'énergie
- Facturation annuelle de la consommation d'eau
- Actualisation des évolutions de salaires selon grades et échelons des agents

Budget d'investissement 2024

Poste de dépenses

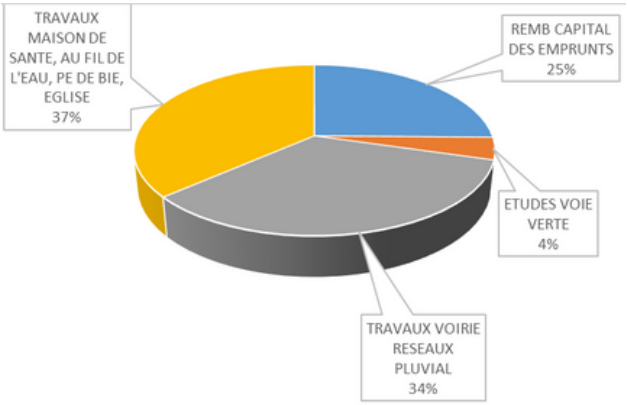

Poste de recettes

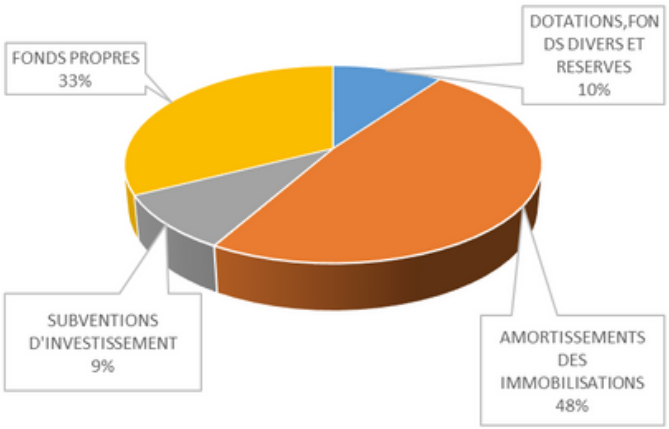

Le budget prévisionnel d'investissement 2024 est arrêté à 319 794€ dont 152 000€ de dépenses réelles sur l'exercice
Ces nouvelles dépenses réelles concernent :

- Travaux sur réseau pluvial
- Travaux sur réseau d'eau et d'assainissement
- Point à temps voirie communale
- Sécurisation église
- Etude projet voie verte
- Aménagements Maison de santé
- Travaux lots constructibles du Pé de Bié (partie publique)
- Panneaux pédagogiques risques majeurs
- Matériel de débroussaillage

Budgets annexes Ecoquartier et Pé de Bié
Les aménagements liés à l'écoquartier et aux lots constructibles du Pé de Bié font l'objet de budgets annexes différenciés, ces opérations d'aménagement étant soumises à la TVA.
Ces deux budgets annexes permettent de retracer l'intégralité des dépenses et des recettes liées à l'opération et de déterminer la perte ou le gain financier réalisé par la collectivité.
Ne sont prises en compte, dans les budgets annexes, que les dépenses liées directement aux parcelles à la vente. Le coût des aménagements sur l'espace public est affecté au budget principal.

Reconduction du Contrat bourg centre
avec la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée

C'est en 2018 que les 3 communes du Val d'Azun, Arrens-Marsous, Aucun et Arras-en-Lavedan ont signé le contrat bourg centre 1ere génération avec la Région Occitanie.
Une candidature conjointe visant à affirmer la stratégie de développement des trois communes et le positionnement du territoire du Val d'Azun dans l'espace Pyrénées : un territoire où l'activité pastorale est encore bien vivante, bénéficiant d'un cadre de vie préservé aux portes d'Argelès-Gazost et profitant de la proximité des grands sites et stations touristiques pyrénéens.

Les objectifs du contrat bourg centre :
Agir pour continuer à soutenir les fonctions de centralité et l'attractivité des Communes d'Arrens-Marsous, d'Aucun et d'Arras-en-Lavedan, ainsi que la qualité du cadre du vie des habitants du Val d'Azun, notamment dans les domaines suivants :

- Le développement de l'offre d'habitat
- La structuration d'une offre de services diversifiée et de qualité
- L'amélioration des conditions d'accès à la santé publique pour tous
- Le maillage des infrastructures de mobilité
- Le développement de l'économie et de l'emploi
- La valorisation des spécificités locales – patrimoine naturel / architectural /culturel

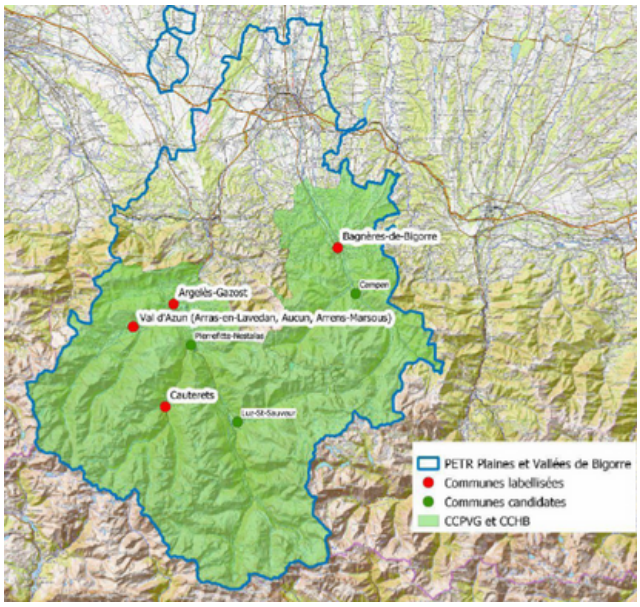

Carte des 4 Bourgs-centre 2018-2021 sur le territoire « Haute-Bigorre – Pyrénées Vallées des Gaves » et localisation des 3 nouvelles communes candidates

En 2024 les trois communes ont signé l'avenant Contrat bourg centre 2ème génération, opérationnel jusqu'en 2028.

Dissolution du CCAS d'Aucun
Création de la commission extra-municipale de l'action sociale

La dissolution du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) d'Aucun fait suite aux échanges survenus en début d'année 2024 avec les services de la DGFIP 65, afin de simplifier le fonctionnement administratif et financier du volet social sur la commune.
La dissolution a été prononcée par le conseil municipal d'Aucun le 18 juin 2024 et actée par le CCAS réuni le 24 juin 2024.
Afin d'assurer la continuité de l'action sociale il a été voté :

- la création d'une commission extra-municipale qui aura les mêmes missions d'accompagnement et de soutien à la population,
- une ligne budgétaire propre à l'action sociale au budget principal de la commune

Le CCAS a pour mission de mener des actions sociales au niveau communal. Ses missions principales incluent :

- **Aide et soutien aux personnes en difficulté** : il intervient pour offrir une assistance financière, alimentaire et matérielle aux personnes en situation de précarité. Il peut également orienter ces personnes vers des services spécialisés ou des associations partenaires pour un accompagnement complémentaire.
- **Accompagnement des Aînés** : Il développe des actions pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées, telles que l'organisation d'activités sociales, sensibilisation à l'aide à domicile et la mise en place de services de téléassistance. Il veille également à lutter contre l'isolement des seniors.
- **Coordination des actions sociales locales** Il collabore avec les associations, les institutions et les services sociaux pour une meilleure coordination des actions en faveur des habitants de la commune.
- **Sensibilisation et prévention** : Il mène des actions de sensibilisation et de prévention sur des thématiques variées comme la santé, la nutrition ou encore les droits des usagers.

La création de la commission extra-municipale de l'action sociale d'Aucun se mettra en place au mois de septembre 2024.

Vous souhaitez vous impliquer dans l'action sociale de la commune, une réunion d'information se tiendra le vendredi 6 septembre à 18h00 en mairie d'Aucun.

Vente de lots constructibles au Pé de Bié

Le conseil municipal d'Aucun a approuvé l'aménagement du terrain du Pé de Bié, cadastré n° A0548, parcelle constructible appartenant à la commune depuis le mois d'octobre 1987. Initialement destiné à accueillir un projet de logements sociaux, ce terrain a été finalement fléché pour permettre la création de trois parcelles à la vente pour de l'habitation permanente.
Pour rendre ces lots constructibles, la commune doit réaliser des travaux de viabilisation.
Ces travaux comprennent l'extension du système d'assainissement collectif, la connexion au réseau d'eau potable, l'extension du réseau électrique et de téléphonie, ainsi que l'installation de l'éclairage public et l'aménagement de la voie d'accès.
Le permis d'aménager a été accordé le 11 avril 2024.
Le coût total d'aménagement est à pondérer car il est dimensionné pour desservir dans l'avenir deux autres parcelles constructibles situées en deuxième ligne.

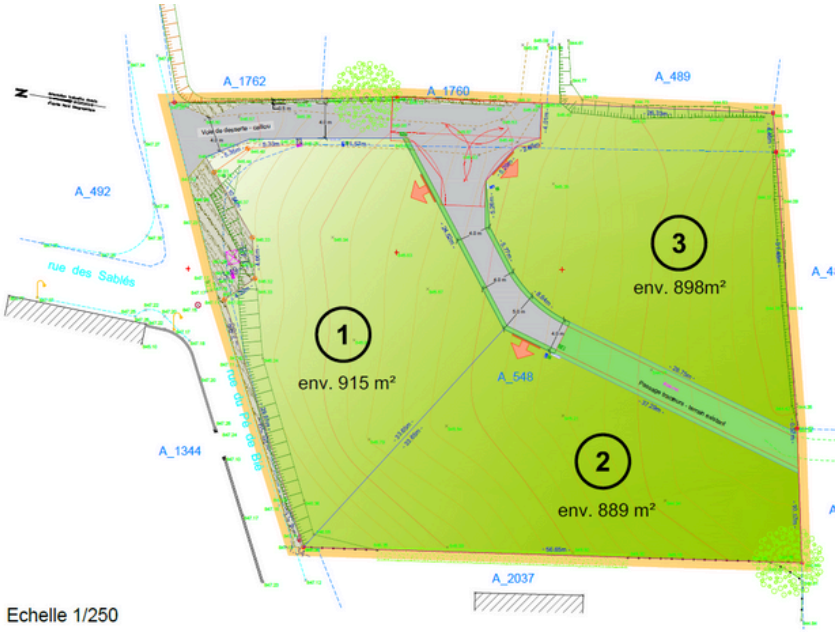

Les trois parcelles ont été mises en vente au prix de 85 €/m². Les lots 1 et 2 ont déjà trouvé acquéreur, tandis que le lot 3 est encore disponible à la vente.

Coût de l'aménagement : 66 580€ ht

Opération « Tête en LED »

La rénovation de l'éclairage public

La rénovation de l'éclairage public est un enjeu fort pour les communes des Hautes-Pyrénées, à la fois économique, patrimonial et environnemental.

Il est toutefois difficile pour les collectivités de s'engager financièrement sur ces investissements lourds, en raison d'un retour sur investissement assez long, souvent de plus de 10 ans.
Pour cette raison, les services du SDE65 se sont rapprochés de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour financer, via une avance remboursable (ou « intracting »), certaines opérations les plus « rentables ».
Il s'agira du remplacement des têtes de luminaires routiers sur poteaux béton par des appareils en LED connectés.

Pour la commune d'Aucun il sera procédé au changement de 26 ampoules au sodium au profit de lampes LED sur les quartiers des Prats d'ors, et de las Poueyes.

Cout total de l'opération: ·13520,00 € ht
Contribution communale: 1352,00€ (10% du coût)

A l'heure où le journal est rédigé, l'opération est en cours sur la commune.

Avant rénovation :
Luminaire sodium énergivore (100 W)
Non conforme à la réglementation « pollution lumineuse = ULOR >20 %
Après rénovation :
Lampe LED connectée. Puissance réduite (50W env)
ULOR = 0
Economie estimée: 40% de la consommation actuelle.

ULOR est une valeur indiquant le pourcentage de lumière envoyée dans l'hémisphère supérieur, c'est-à-dire dans le ciel

Mobilité douce en Val d'Azun

20 ans que vous la demandez !

Vous l'avez jadis appelée « piste cyclable » ou « voie piétonne ». Depuis deux décennies, nombre d'entre vous aspiraient à un cheminement piéton/vélo reliant tous les villages du Val d'Azun!
En 2023, la CCPVG a répondu à cette attente en proposant un projet ambitieux grâce à une opportunité de financement substantiel : la « Création d'une voie verte dans le Val d'Azun et sa connexion aux villages. »

La nécessité d'une voie verte

Ce projet est vital pour offrir aux habitants une alternative sécurisée à la RD 918 pour les déplacements quotidiens, d'Argelès-Gazost à Arrens-Marsous. À plus long terme, il vise à valoriser la découverte touristique du Val d'Azun à pied ou à vélo, avec ou sans assistance électrique. La voie verte est donc essentielle pour promouvoir une mobilité douce, sécurisée et durable dans notre vallée.

Premières étapes et défis rencontrés

Les premières analyses menées par les services de la CCPVG ont mis en lumière diverses contraintes géomorphologiques, foncières, techniques et financières. Ces obstacles ont temporairement limité l'ambition du projet initial, aboutissant à une étude de faisabilité pour le tronçon 1 : Arrens-Marsous -Aucun-Bun.
En janvier 2024, les trois communes concernées ont approuvé par voie de leurs conseils municipaux la convention de mandat de maîtrise d'oeuvre confiée à la CCPVG. L'étude de faisabilité, réalisée par le bureau d'études ADIN/TOPONYMY pour un montant total de 30 600 €, soit 6 432 € pour la commune d'Aucun, marque une première étape déterminante.

Présentations et concertations publiques

L'avant-projet du tronçon 1 a été présenté au conseil municipal d'Aucun en mars 2024. Cette présentation a permis de faire émerger l'inquiétude des conseillers municipaux sur la sécurité des usagers piétons/vélo sur la route de las Poueyes.
A également été évoqué, les conflits d'usage entre les différents utilisateurs sur le chemin du Pé de Bié et de la route de las Poueyes.
Une réunion publique s'est déroulée le 24 juin à Arrens-Marsous. Le bureau d'étude n'ayant pas apporté de réponse aux questions de sécurité, les communes de Bun et d'Aucun ont revu leurs positions sur le projet.

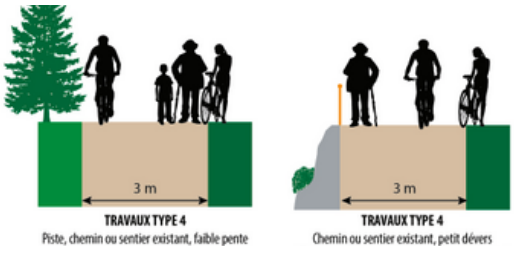

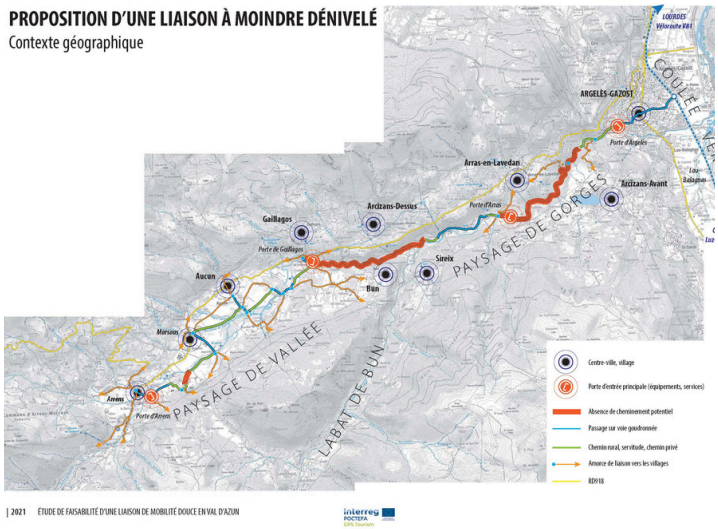

- La commune de Bun a fait part de son retrait du projet en raison de préoccupations concernant également la sécurité des usagers sur le tracé pressenti, qui n'emprunte que des voies routières- la Route d'Aucun et la départementale D13.
- La commune d'Aucun a fait part de l'annulation partielle du projet sur la partie route de las Poueyes au vu de l'augmentation de la fréquentation de cet axe routier, recommandé par différents GPS, et la vitesse excessive constatée.

Le projet tronçon 1 est maintenu du centre d'Arrens-Marsous au parking de las Poueyes à Aucun.
De ce fait, la CCPVG a actualisé le coût de maitrise d'oeuvre, passant de 6 432 € à 3 031 € pour la commune d'Aucun.

Il appartiendra aux communes d'Aucun, Bun et Gaillagos de formuler des propositions de nouveaux tracés pour la continuité du projet.

Le prochain conseil municipal d'Aucun prévu début septembre, débattra de ces points et prendra les décisions appropriées.
Affaire à suivre….

Infos Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves

Visitez le nouveau site internet du PLVG

https://www.plvg.fr/

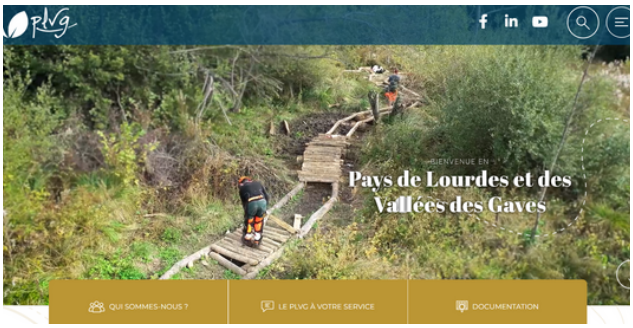

Plus clair, plus synthétique, plus moderne, il remplace l'ancien site internet créé il y a 10 ans qui n'était plus compatible avec les outils informatiques actuels.
A consulter…la page “Aucun 2023 au fil de l’eau”

Assainissement non collectif

Votre propriété est équipée d’un assainissement non collectif, cet article vous concerne !
Le SPANC (Service Public d’Assainissement Non Collectif) a pour rôle d'informer sur la réglementation en vigueur, conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d’assainissement non collectif et contrôler les installations d’assainissement non collectif.

Le contrôle par le service SPANC est obligatoire !
Les contrôles effectués par le SPANC sont une obligation fixée aux communes par la loi et s’imposent donc aussi, par là-même, aux particuliers.
Il s’agit de la “Loi sur l’eau” de 1992, réaffirmée par la loi sur “l’eau et les milieux aquatiques” de 2006 et la loi dite “Grenelle 2 “ de juillet 2010.
Les contrôles s’appliquent automatiquement à toutes les habitations qui ne sont pas raccordées à un réseau d’assainissement collectif.

Le PLVG est doté de la compétence SPANC

Le service a été créée en février 2003 à l’échelle de l'arrondissement d'Argelès-Gazost. Les 85 communes ont opté pour le transfert de la compétence au PLVG.
Le service est composé d’une directrice et de deux techniciens. Il est géré par un conseil d’exploitation, constitué de 5 membres titulaires désignés par le conseil syndical du PLVG.

Les techniciens SPANC seront présents sur la commune d’Aucun dés la fin du mois d’août 2024 pour procéder aux visites de diagnostic de votre assainissement non collectif.
Ce diagnostic est payant.

La documentation du service SPANC du PLVG est disponible sur le site de la commune www.aucun-pyrenees.fr

Aucun au fil de l’eau

Cette fois ça y est, le sentier au fil de l’eau est ouvert !

Il aura fallu une année pour mener ce projet de valorisation des milieux humides, dont l’objectif était de respecter l’équilibre naturel des cours d’eau et des zones humides et limiter l’impact des crues sur les habitations du bas du village.
Un point de départ qui a permis d’imaginer un sentier de 2,4 km autour et dans le village d’Aucun, ponctué de panneaux pédagogiques de sensibilisation à l’environnement et la biodiversité.
Une page dédiée sur le site web de la commune est en cours d’édition. Elle reprendra l’historique du projet et un diaporama des travaux, ainsi que des données plus approfondies sur les thèmes abordés tout au long du cheminement.

Merci à Céline Camelin et sa famille et au photographe Pierre Meyer

Au départ du parking de las Poueyes, suivre le balisage bleu et vert !

Infos Syndicat de l'ABEDET

Reversion aux collectivités membres

La Commission Syndicale de l'Abedet a délibéré en faveur d'un reversement financier aux communes membres.
La commission syndicale reversera aux communes sur l'exercice 2024, la somme de 30 000€ au vu du résultat excédentaire et sera répartie comme suit:

- 4/8ièmes- commune de Ferrières- 15 000,00 €
- 3/8ièmes- commune d'Aucun- 11 250,00 €
- 1/8ièmes- commune d'Estaing- 3 750,00 €

Le prix du bois sur pied

Plusieurs exercices excédentaires pour le syndicat de l'ABEDET grâce notamment au vente de bois sur pied.
Le prix du bois sur pied était en fin d'année 2023 à 84 €/ m3, toutes essences confondues.
Après une hausse de 34 % de l'indice général du prix de vente des bois sur pied en 2021, le prix du bois, toutes essences confondues, a augmenté de 17 % l'année suivante, puis 10% de plus sur l'année 2023.
Structurellement, le bois est définitivement entré dans les habitudes de consommation. A l'heure où nous voulons réduire l'usage du plastique et du pétrole, c'est devenu le matériau biosourcé par excellence, dans les domaines du bâtiment, de l'emballage et de l'énergie.
Bien qu'ils aient légèrement diminué, les prix restent très élevés par rapport aux prix d'avant la covid et indiquent une croissance stable.

Travaux sur la piste de Braucunes

La piste de Braucunes a fait l'objet de dégâts (glissement de terrain et fermeture de la piste) au cours de différents périodes de pluies abondantes.
La piste en partie implantée sur des parcelles privés et des parcelles publiques était jusqu'à ce jour entretenue pour la partie publique par la commune d'Aucun.
Le syndicat de l'ABEDET reprend à sa charge la gestion de la piste, et ouvre une partie des bois situés en dessus, aux coupes d'affouage.
Le syndicat à valider les travaux de la piste de Braucunes qui seront réalisés par l'entreprise CUYAUBERE pour un montant de 8 302 € HT
Il s'agira de stabiliser le talus de la piste par des renforts de pieux implantés à 4 m de profondeur.

Des nouvelles de l'école des 4 villages

L'école recrute un service civique pour la rentrée scolaire 2024/2025

Le Service Civique a pour objet de "renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale en offrant à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général auprès d'une personne morale agréée".
Le service civique s'adresse à toutes personnes entre 18 à 25 ans.
le contrat proposé est de 30h par semaine et commencera le 2 septembre 2024.
Les missions seront- assister l'enseignante, accompagner l'activité d'un petit groupe d'élèves, participer à la mise en œuvre des projets citoyens de l'école...

CONTACT : Valérie AUSSENAC 05.62.97.42.83
email: ce.0651073N@ac-toulouse.fr

Fiche de poste à consulter sur le site de la commune www.aucun-pyrenees.fr

Départ de Madame Catherine LAVIT

Nous tenons a remercier Madame Catherine LAVIT, Inspectrice de l'Education nationale (IEN) sur la circonscription Lourdes Bagnères, qui a quitté ses fonctions en fin d'année scolaire.
Nous tenions à saluer son implication, son professionnalisme et son humanité, sa disponibilité aux côtés de la commune d'Aucun au quotidien, et notamment lors de la construction de la nouvelle école des 4 villages.
Nous lui souhaitons de profiter pleinement du temps libre qui s'offre à elle!

Une année de formation pour Sandra Rolla !

Sandra Rolla, professeur des écoles de la classe de maternelle/CP à l'école d'Aucun, nous a fait part lors du dernier conseil d'école de l'année, de son congés de formation qui se déroulera sur l'année scolaire 2024/2025.
Le remplacement de Sandra Rolla a été pourvu.
Nous lui adressons tous nos remerciements pour son implication à l'école et nous lui souhaitons le meilleur !

LES ANIMATIONS à Aucun cet été !

Fête patronale de la Saint - Félix du 2 au 4 août 2024

Vendredi 2 août

21h - Polyphonies traditionnelles de Bigorre avec les groupes "ALLEGRIA et SORINAS" de l'association "Canta se gausas" en l'église d'Aucun

Samedi 3 août

14h - Concours de pétanque en doublette- Place de Las Poueyes

17h - Inauguration du chemin de Noubalas par les maires d'Aucun et d'Arrens-Marsous (face au Moulin du Boularic)

19h - Apéritif avec animation musicale- Salle des Fêtes d'Aucun

21h - Grillades

Dimanche 4 août

10H30 - Messe chantée en l'Eglise d'Aucun avec la chorale "CHOEUR D'AZUN"

11h30- Apéritif de la Saint Félix à la salle des fêtes

Les RDV au Tiers lieu !

Les communes du Val d'Azun avec le soutien du Tiers Lieu d'Azun organisent le premier **forum des associations du Val d'Azun** à la salle des fêtes d'Arrens-Marsous le dimanche 8 septembre 2024 (Cet évènement valléen aura vocation à être proposé chaque année dans une commune différente).

Toutes les associations de la vallée, d'Arras à Ferrières, sont invitées à y participer afin de :

- faire connaître leurs actions
- rencontrer les habitant.e.s afin de faciliter les adhésions et inscriptions
- partager un temps d'échange convivial avec les autres associations dans le but de consolider le tissu local

Si vous n'avez pas encore inscrit votre association, il est encore temps en contactant le 09 61 62 63 36
ou à **info@tierslieudazun.org**

Inauguration du chemin de Noubalas

L'association "les copains du Boularic" et les bénévoles d'Arrens-Marsous vous convient à l'inauguration du "chemin de Noubalas" en présence des Maires d'Aucun et d'Arrens-Marsous,
le samedi 3 août 2024 à 17h00.
Rendez-vous est donné au moulin du Boularic !

Les RDV au food truck la Po'potes !

Lundi 22 juillet
19h15 - Soirée concert "DUMBLE DOORS" Place St Félix
Vendredi 26 juillet
19h - Soirée Fisch & Chips Place St Félix
Lundi 29 juillet
19h 15 - Soirée concert "JEZEKEL PROJEKT" Place St Félix
Lundi 5 août
19h - Soirée concert "DAFRA" Place St Félix
Vendredi 9 août
19h - Soirée japonaise Place St Félix
Lundi 12 août
19h - Soirée concert "A LA BONHEUR" Place St Félix
Lundi 19 août
19h - Soirée concert "Ben Armessen" Place St Félix
Vendredi 23 août
19h - Soirée bretonne + spectacle de cirque Place St Félix
Lundi 26 août
19h - Spécial méchoui "Agneau à la Croix" avec "Bien Al Sur" et Feu d'camp Duo de reprises